



Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Le Maroc met fin à la diffusion TV analogique sur la bande UHF le 17 juin comme prévu

---

[A](#) [1] [+A](#) [1]

## **Le Maroc met fin à la diffusion TV analogique sur la bande UHF le 17 juin comme prévu**

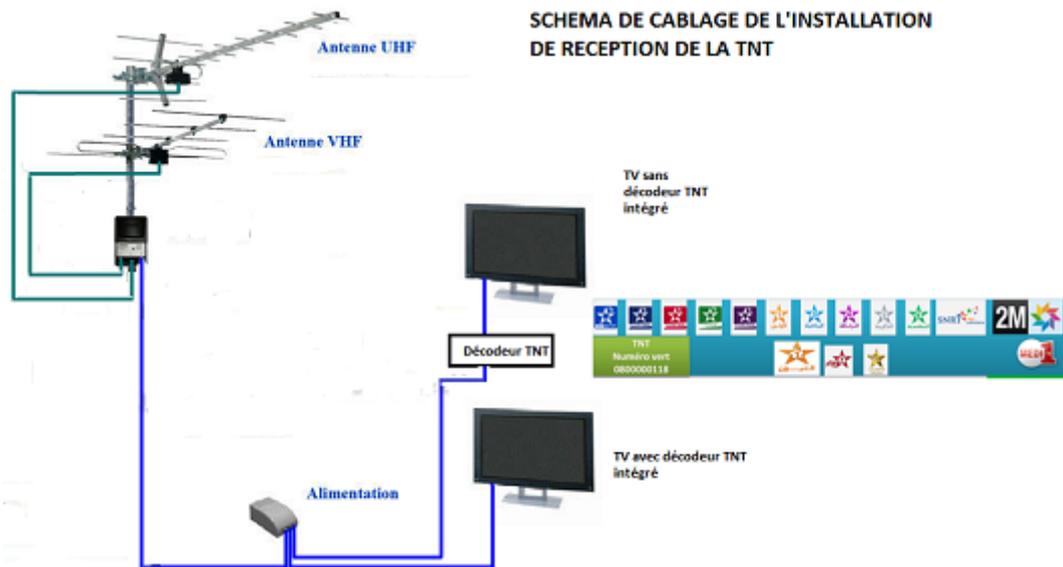
19 juin 2015

Les équipes de la Direction Générale de la Communication Audiovisuelle ont été mobilisées les 16 et le 17 juin 2015 pour le suivi, en étroite collaboration avec les opérateurs TV nationaux, de l'achèvement de l'extinction des stations de diffusion télévisuelle analogique fonctionnant dans la bande UHF. Cette opération qui devait être réalisée le 17 juin 2015 à 00 01 heure UTC, conformément à l'Accord Régional de Genève 2006, a concerné toutes les stations TV UHF (grande, moyenne et faibles puissances), situées proches des zones frontalières et côtières (méditerranéenne et atlantique). Dans ces zones, les services de télévision de 2M, Medi1TV ne peuvent être désormais reçus qu'en TNT.

Conformément à l'article 12.8 du même Accord, quelques stations TV UHF analogiques de très faible puissance couvrant des agglomérations rurales, sous équipées en paraboles et situées dans les régions montagneuses, continueront à fonctionner à condition qu'elles ne causent pas de brouillage aux stations du Plan de Genève 2006 et ne demandent donc pas de protection vis-à-vis de celles-ci. Pour conduire cette opération de veille et de contrôle, la Direction Générale a lancé sur les régions ciblées quatre équipes mobiles de son Département des Infrastructures Techniques (DIT), équipées en unités et équipements de contrôle, soit quatre ingénieurs, en plus d'une équipe de suivi et de coordination basée au siège de la HACA, du Directeur de ce Département et du Directeur Général de la Communication Audiovisuelle.

A noter qu'ainsi, le Royaume a été le seul pays de la région sud méditerranéenne à être au rendez-vous du 17 Juin 2015 décidé pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient aux termes de l'Accord Régional IUT de Genève 2006.





## Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>